



PROJET ASSOCIATIF
2025/2028

Introduction

Le Comité Départemental de Voile de la Vendée (CDV85), organe déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVoile), joue un rôle central dans le développement, la structuration et l'accompagnement de la pratique de la voile sur l'ensemble du territoire vendéen. Interface entre la Ligue de Voile des Pays de la Loire, les clubs et les acteurs locaux, il agit au plus près du terrain en réponse aux besoins des pratiquants et des structures.

Fort d'un réseau de clubs dynamiques et d'un tissu associatif engagé, le CDV85 s'appuie sur l'implication de ses bénévoles et partenaires pour mener des actions sportives, éducatives et de développement tout au long de l'année.

Dans ce contexte, et en cohérence avec les orientations fédérales, régionales et les besoins identifiés auprès des clubs, le Comité Départemental de Voile de la Vendée inscrit son projet associatif autour de trois objectifs majeurs :

1. Favoriser l'accès à la pratique et à la performance pour tous

En soutenant les parcours sportifs, la formation, l'encadrement et l'organisation d'actions favorisant l'accès à la voile, de la découverte à la compétition, dans une logique d'équité territoriale.

2. Accompagner et renforcer les clubs vendéens

En apportant un appui technique, sportif et organisationnel aux clubs, acteurs clés du développement de la voile, afin de renforcer leur capacité d'accueil, d'encadrement et de structuration.

3. Développer une voile responsable et durable sur le territoire

En intégrant progressivement les enjeux environnementaux, sociaux et éducatifs dans les actions menées, et en valorisant les engagements responsables portés par les clubs et les bénévoles.

Les membres du Bureau Directeur soulignent la nécessité d'inscrire ce projet associatif dans une approche réaliste et adaptée aux ressources humaines et financières du CDV85, en privilégiant des actions ciblées, efficaces et en lien direct avec les besoins du terrain.

OBJECTIF n°1 – Favoriser l'accès à la pratique et à la performance pour tous

1.1 Ambition

Permettre à toutes et tous, quel que soit l'âge, le niveau ou la situation personnelle, d'accéder à une pratique de la voile adaptée à leurs attentes, de la découverte à la performance, tout en favorisant des parcours sportifs structurés et progressifs à l'échelle départementale. À travers ses actions, le CDV85 souhaite concilier accessibilité, équité territoriale et accompagnement de la performance, dans une logique réaliste et cohérente avec les moyens humains et financiers mobilisables.

1.2 Orientations

1.2.1 Structurer l'accès à la performance pour les jeunes

Le CDV85 s'appuie sur la Team Vendée pour accompagner les jeunes pratiquants dans leur parcours sportif, en lien étroit avec les clubs :

- Structuration et animation de collectifs départementaux en OpenSkiff et en ILCA,
- Accompagnement des catégories U13, U15, U17 et U19,
- Identification et suivi des jeunes à potentiel en lien avec les entraîneurs de clubs,
- Priorisation des actions sur les régates et dispositifs les plus structurants pour la progression sportive.

1.2.2 Favoriser l'accès des publics éloignés de la pratique

Le CDV85 s'engage à développer progressivement des actions favorisant l'inclusion, notamment :

- La réflexion et la mise en œuvre de projets à destination des personnes en situation de handicap,
- L'adaptation des formats de pratique et des actions existantes lorsque cela est possible,
- Le travail en partenariat avec les clubs volontaires et les acteurs locaux.

1.2.3 Encourager la mixité et l'égalité femmes-hommes

Le CDV85 veille à promouvoir une pratique de la voile inclusive et équilibrée :

- En favorisant l'accès des filles et des femmes aux dispositifs sportifs et événementiels,
- En valorisant la mixité dans les collectifs, les actions départementales et l'encadrement,
- En accompagnant les clubs dans leurs démarches en faveur de l'égalité femmes-hommes.

1.2.4 Structurer et dynamiser le sport scolaire

Le CDV85 fait du sport scolaire un axe structurant du développement de la voile :

- Participation à la refonte et à l'accompagnement des Sections Sportives Scolaires (SSS) au collège et au lycée,
- Développement de partenariats avec l'Éducation nationale,
- Mise en place et animation d'ateliers voile, en lien avec les clubs supports,

- Construction de passerelles entre pratique scolaire et pratique associative.

1.2.5 Diversifier les pratiques et les formats de découverte

Afin de toucher un public plus large et de s'adapter aux évolutions de la pratique :

- Développement d'actions d'initiation et de découverte,
- Ouverture vers des nouvelles pratiques (notamment le wingfoil),
- Mise en valeur de pratiques complémentaires à la compétition traditionnelle.

1.2.6 Animer un calendrier départemental accessible et fédérateur

Le CDV85 structure et anime un calendrier d'actions favorisant l'accès à la pratique pour tous :

- Stages d'accès et de perfectionnement,
- Organisation ou coordination des championnats départementaux,
- Opérations thématiques (dont actions autour du wingfoil),
- Actions événementielles valorisant la pratique départementale.

1.3 Indicateurs clés

Évolution du nombre de pratiquants et de licenciés sur les actions départementales,

Nombre de jeunes intégrés aux dispositifs Team Vendée,

Nombre d'actions menées en direction de publics spécifiques,

Évolution de la mixité et de la féminisation dans les dispositifs,

Nombre d'actions sport scolaire et partenariats éducatifs développés.

OBJECTIF n°2 – Accompagner et renforcer les clubs vendéens

2.1 Ambition

Positionner le Comité Départemental de Voile de la Vendée comme un partenaire de proximité, un facilitateur et un appui opérationnel pour les clubs vendéens, afin de les aider à développer leurs activités, structurer leurs projets sportifs et renforcer leur attractivité, tout en tenant compte de la diversité des réalités locales.

Le CDV85 agit dans une logique de service aux clubs, en apportant des outils, des compétences et des solutions concrètes, adaptés aux ressources disponibles et aux besoins du terrain.

2.2 Orientations

2.2.1 Appui à la communication et à la visibilité des clubs

Le CDV85 accompagne les clubs dans leur communication et la valorisation de leurs actions :

- Animation et mise à jour des outils de communication départementaux (site web, canaux numériques, groupes WhatsApp),
- Relais des informations clubs (événements, résultats, actions de développement),
- Harmonisation et diffusion des calendriers départementaux,
- Soutien à la lisibilité de l'offre voile sur le territoire vendéen.

2.2.2 Mise à disposition d'un appui bénévole et de compétences

Grâce à son réseau, le CDV85 facilite l'accès des clubs à des ressources humaines complémentaires :

- Mise à disposition d'aides bénévoles (organisation, logistique, événements),
- Mobilisation de compétences mutualisées issues du réseau départemental,
- Soutien ponctuel aux clubs dans l'organisation de régates ou d'actions structurantes.

2.2.3 Apport de solutions techniques et d'outils mutualisés

Le CDV85 développe et met à disposition des clubs des solutions facilitant leur fonctionnement :

- Outils d'inscription aux régates et de paiement en ligne,
- Aide à la structuration administrative des événements,
- Simplification des démarches pour les clubs organisateurs,
- Mutualisation d'outils adaptés à l'échelle départementale.

2.2.4 Soutien à la pratique compétitive et à l'organisation des régates

Le CDV85 accompagne le développement de la pratique sportive et événementielle :

- Appui à l'organisation des régates départementales,
- Coordination du calendrier des compétitions,
- Mise à disposition d'une flotte de dériveurs destinée à la compétition, mutualisée au bénéfice des clubs,

- Soutien logistique et organisationnel lors des événements structurants.

2.2.5 Mise à disposition d'outils sportifs structurants – Team Vendée

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes et de la performance :

- Mise à disposition de la Team Vendée comme outil départemental au service des clubs,
- Complémentarité avec le travail des entraîneurs de clubs,
- Accompagnement des parcours sportifs sans se substituer aux structures locales,
- Renforcement des liens entre clubs, CDV et dispositifs régionaux.

2.3 Indicateurs clés

Nombre de clubs accompagnés sur l'année,

Nombre d'actions de soutien (communication, logistique, technique),

Utilisation des outils mutualisés (inscriptions, paiements, matériel),

Nombre d'événements et régates accompagnés,

Taux de satisfaction des clubs vis-à-vis de l'accompagnement du CDV85.

OBJECTIF n°3 – Responsabilité sociétale, environnementale et sécuritaire

3.1 Ambition

Faire du Comité Départemental de Voile de la Vendée et de ses clubs des acteurs engagés et responsables du territoire, contribuant à une pratique de la voile respectueuse de l'environnement, sécurisée, inclusive et porteuse des valeurs éducatives du sport.

À l'échelle départementale, le CDV85 privilégie une approche pragmatique et progressive, en accompagnant les clubs dans l'intégration de démarches responsables adaptées à leurs capacités et à leurs réalités locales.

3.2 Orientations

3.2.1 Environnement : vers une pratique plus responsable

Dans une logique de réduction de l'impact environnemental des activités nautiques, le CDV85 met en œuvre des actions concrètes et structurantes à l'échelle départementale.

À ce titre, le principe des régates en flotte collective, rendu obligatoire sur l'ensemble des régates du Critérium de Vendée, en dériveur comme en catamaran, constitue un levier majeur d'action.

Ce dispositif permet :

- De limiter les déplacements individuels de bateaux et de remorques,
- De réduire l'empreinte carbone liée au transport du matériel,
- De garantir une équité d'accès à la compétition, indépendamment du matériel détenu par les pratiquants.

Dans cette même logique de sobriété et de mutualisation, le CDV85 encourage :

- La mutualisation des embarcations et des moyens nautiques lorsque cela est possible,
- La mutualisation des embarcations de coachs et des moyens de sécurité entre clubs lors des événements,
- Une coordination accrue entre clubs organisateurs afin de limiter les doublons matériels et humains.

Ces choix structurants permettent d'agir simultanément sur les enjeux environnementaux, économiques et organisationnels, tout en sécurisant les pratiques et en facilitant l'accès à la compétition sur l'ensemble du territoire vendéen.

3.2.2 Sécurité et prévention des risques

La sécurisation des pratiques constitue un axe prioritaire du CDV85 :

- Soutien à la montée en compétence des encadrants et des organisateurs,
- Diffusion et rappel des bonnes pratiques de sécurité lors des régates et stages,
- Appui aux clubs dans l'organisation sécurisée des événements (dispositifs de sécurité, information des acteurs),
- Intégration systématique des enjeux de sécurité dans les actions départementales.

3.2.3 Valeurs sportives, citoyennes et éducatives

Le CDV85 agit pour promouvoir une pratique de la voile respectueuse des valeurs du sport :

- Promotion du respect, de la mixité, de l'inclusion et de la lutte contre toute forme de discrimination,
- Sensibilisation des jeunes aux valeurs citoyennes à travers la pratique sportive et la vie associative,
- Engagement progressif des jeunes dans les rôles d'acteurs de la voile (bénévolat, arbitrage, aide à l'organisation),
- Valorisation de l'engagement bénévole, pilier du fonctionnement associatif.

3.2.4 Accessibilité et équité territoriale

Le CDV85 veille à favoriser une pratique accessible sur l'ensemble du territoire vendéen :

- Soutien aux actions favorisant l'accessibilité financière et matérielle,
- Équilibre territorial dans l'animation des actions départementales,
- Accompagnement des clubs dans leur rôle de structures de proximité, au service des pratiquants locaux.

3.3 Indicateurs clés

Nombre d'actions départementales intégrant une dimension environnementale ou de sensibilisation,

Nombre de clubs accompagnés sur les thématiques de sécurité et de prévention,

Actions de formation, de sensibilisation ou d'information réalisées,

Implication des jeunes et des bénévoles dans la vie associative,

Retour qualitatif des clubs et des participants sur les actions menées.